L'histoire en Savoie

CHAMBERY

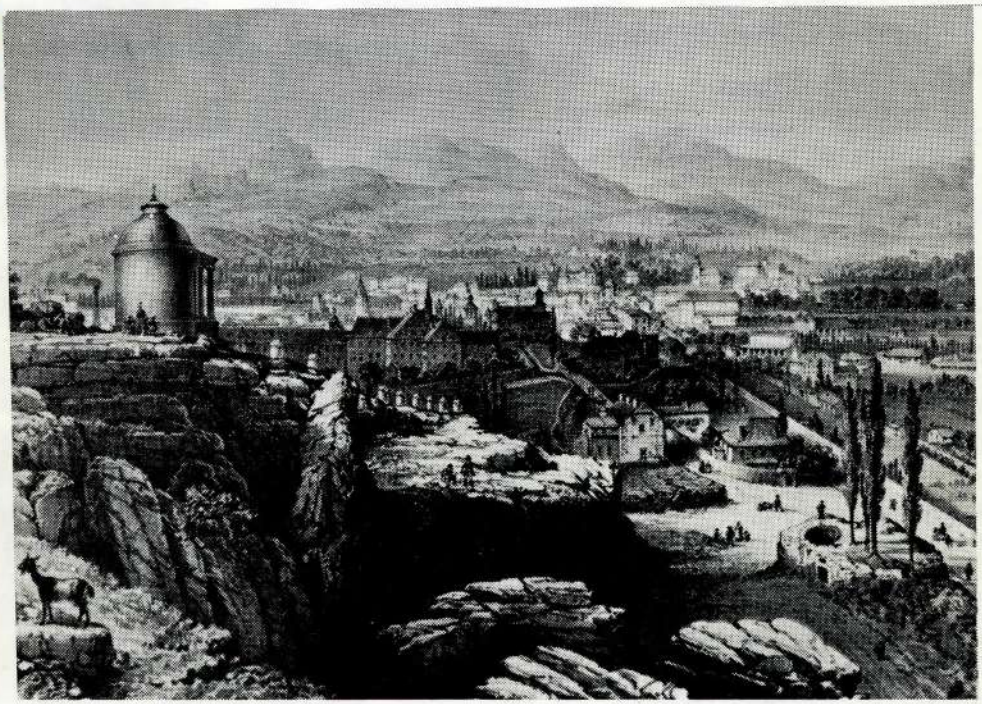

Revue trimestrielle de culture et d'information historique

éditée par

la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie
Chambéry

Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie

— *Siège général :* Square de Lannoy-de-Bissy - 73-Chambéry

* C.C.P. Lyon 2345-98

* *Gérant-responsable de la revue :* A. PALLUEL-GUILLARD.

L'HISTOIRE EN SAVOIE

Revue historique
trimestrielle

8e année
Nos 31 et 32-décembre 73
Le numéro : 6 F
Abonnement : 14 F

SOMMAIRE

J. Lovie

CHAMBERY

– I –

Que le voyageur arrive de Grenoble, d'Aix ou des Echelles, l'impression que lui laissent les abords de Chambéry est la même, celle d'une banlieue populeuse où maisons de toutes dimensions et usines couvrent tout l'espace disponible. Il n'en est ainsi que depuis une date récente, le Chambéry des origines ne révélant que la nudité des conditions géographiques essentielles.

Nous ne saurons sans doute jamais rien de précis sur les origines. Il n'est cependant pas interdit de voir les hauteurs ouest, de constitution morainique, couvertes d'une végétation de prairies et de sapins, et celles du pied des Bauges, au sol calcaire et exposées au sud, revêtues de taillis de chêne et de buis. Entre les deux un certain nombre de torrents, la Leysse au cours vagabond cheminant à fracas les eaux des Bauges grossies de celles de l'Albanne sortie des collines de Challes, puis de l'Hières descendue de la vallée de Couz. Courants et cailloux se promènent d'un bord à l'autre au gré des inondations et entament un trajet incertain à travers les marais à tourbières de la plaine du lac du Bourget, dont certains géologues estiment le niveau à peu près semblable à celui de nos jours. Rien en tout cas de particulièrement attrayant en cet endroit où se rencontrent les chemins celtiques, principalement ceux du Rhône moyen et inférieur en Italie et de l'humble Cularo (Grenoble) à Geneva (Genève). Se rencontrent bien sûr, mais avec quelle fortune et au profit de qui ? Ce carrefour était-il peuplé ou désert ? Les vestiges trouvés au seuil de Saint-Saturnin et provenant de l'âge du bronze ne nous sont d'aucun secours sur ce point.

Les Romains, présents dès l'ère chrétienne, sinon avant, reprennent ces chemins et leur donnent un rôle et une efficacité étonnantes. La grande route impériale de Lugdunum et de Vienna (Lyon et Vienne) à Augusta Praetoria (Aoste) et Médiolanum (Milan) débouche des cols depuis Lavisco (vers Saint-Béron ?) ou par Etanna (Yenne), descend sur le plateau de Monjay ou y grimpe et glisse vers l'est en direction du revers septentrional de la Chartreuse. Une branche se risque à gué en direction de Mérande où passe une route venue du pays des Marches par le pied des Bauges, qui se dirige vers Aquae (Aix) et Boutae (Annecy). Il semble que le croisement ait eu pour terrain la seule colline abritée des eaux et exposée au sud : Lemencum ou Lémenc. Mais là encore manquent les indications précises car on ne peut réputer telles les découvertes d'objets gallo-romains, même le fameux caducée en bronze. Tout au plus peut-on voir en ces lieux des villas assez spacieuses et un culte à Mercure, mais sans doute pas une vie urbaine active telle que la concevaient les Romains avec boutiques, temples et forum, vie peut-être réservée, en notre région, à Aix.

— II —

Les Romains ont-ils laissé derrière eux un Camberiacum, le pays de Cambériacus, autrement dit Ecrevisse — un surnom — ? La chasse est douteuse car l'historien entre dans une nuit de huit siècles au moins au cours de laquelle on ne peut absolument pas descendre le cours des transformations sémantiques des noms ni à plus forte raison le remonter. La première vision qui se présente à nous maintenant c'est celle d'un prieuré bénédictin, celui de Lémenc, encore, dépendant de Saint-Martin d'Ainay à Lyon et fondé par le roi Rodolphe et le Reine Ermengarde en 1029. Ce sont des parchemins qui nous l'apprennent car il n'en reste rien que cet édifice hexagonal, cette cuve entourée de six colonnes portant coupole que, faute de mieux savoir, l'on appelle le baptistère de Lémenc. L'ensemble architectural, en crypte, est environné de lourdes constructions qui donnent une impression carolingienne mais la date est contestée. Ces moines, par l'ancienneté de leurs droits, devaient exercer en attendant de céder les terrains aux cisterciens Feuillants au XVIIe siècle, une véritable puissance sur l'activité religieuse de Chambéry tandis qu'ils faisaient de la colline païenne un lieu marqué encore aujourd'hui du signe de la foi.

Du haut-Moyen-Age nous savons encore peu de choses. Il est à supposer que le grand commerce entre la France et l'Italie consécutif aux Croisades et à l'expansion économique générale de la Chrétienté, le rôle politique du temps de la Rome des grands papes du XIIe siècle, de Clunny et de Saint-Bernard, l'apparition, de ce fait, du rôle de province bordière de la Savoie, déjà convoitée, peut-être pour cela, dès ce temps par Louis VI le Gros, roi de France, ont éveillé une activité marchande ici, un bourg se formant aux pieds d'une forteresse à tour carrée sise en contre-haut, à l'extrémité de la colline de Monjay.

Ce bourg était à cheval sur l'Albanne et sans doute assez faiblement protégé. Il avait pour défense, sur son pourtour, la rivière et une ligne de petites fortifications, mal connues, allant à peu près du Château à la place de Genève et retrouvant ledit Château après passage à la hauteur de la Place Saint-Léger. Deux amorces de faubourgs s'esquissaient à l'ouest et à l'est, vers la France et vers l'Italie. Nous ne saurions rien dire de précis des maisons sinon qu'elles étaient assez basses, très humbles, avec boyaux et sous-sols comme en témoigne la partie la plus ancienne de Chambéry, la rue Sainte-Appolonie.

Nous ne sommes guère plus renseignés sur le XIIIe siècle dont cependant un événement marque le déroulement local : l'installation des comtes de Savoie qui se fait en deux temps : l'achat du Château et l'achat de droits divers sur la ville et octroi de franchises, en 1232 d'abord puis en plusieurs fois jusqu'au début du XIVe siècle.

Les comtes étaient déjà installés à Suse, en Maurienne et en Bugey qu'ils n'avaient encore rien à Chambéry. C'est à Thomas que revint la charge d'acheter le château de Berlion, seigneur du lieu, preuve de l'importance stratégique du carrefour à un moment où la Maison de Savoie commençait à faire parler d'elle en Dauphiné, en Provence, en Suisse et même en Angleterre. A dire vrai, le château ne devait avoir qu'un rôle militaire puisque le même Thomas implanta une résidence aux environs du lac du Bourget au cœur du delta de la Leysse, là où, au siècle suivant devaient se trouver la plupart du temps les services de la Cour. Le Chambéry de ce temps se contenta d'édifier, pour ses dévotions, au milieu du cours de l'Albanne, l'église Saint-Léger, un peu après 1250.

— III —

Le connaisseur le plus avisé du Chambéry du XIVe siècle et aussi du XVe a été Timoléon Chapperon, dont l'ouvrage, publié en 1863 n'a pas été remplacé. On y trouve bien des activités déjà en marche et sans doute antérieures mais ne se rapportant qu'à quelques centaines de

familles puisqu'il estime le nombre d'habitants tout au plus à 2 000. Quelques rues s'amorçent — Juiverie, Villanova près du marché actuel —. La rue des Nonnes était déjà hors des murs avec le petit couvent des Franciscains, comme aussi beaucoup de jardins et vergers du côté de la place Octogone ou vers l'actuelle plaine du Vernay, alors sorte de mauvais terrain à saules et cailloux parcouru par la Leysse.

On comptait trois portes principales : l'une vers le milieu de la rue Croix-d'Or dite Foris Portam dans les textes et commandant la route de Montmélian ; la porte de Maché, sous le château (Porta Lapidum cisorum) et celle du Reclus (Porta Reclusi) gardant respectivement les entrées en venant le Lyon et d'Aix. Des poternes permettaient de communiquer ès champs, celle des Nonnes (Porta Minoretarum) c'est-à-dire des Minorettes ou Franciscaines ; la poterne des Peyrolier à l'angle de la rue du Château et de la place Porte-Reine, tout auprès de l'église Saint-Pierre-sous-le-Château, sise cour Henri Murger actuelle, et d'un moulin dit Moulin Neuf ; la Porta Filiarum, à peu près place du Château, et celle de la Rue de la Cité, à la hauteur des Boulevards. Sur l'Albanne il y avait toute une série de passerelles dites des Nonnes, de l'allée des Peyrolier, de l'Hôpital des Bonnivard, de Viviand le Vieil (rue Trésorerie maintenant) et, des Frères Mineurs (Place Métropole). L'Albanne encadrait à peu près la ville avec un bras qui la traversait transversalement, le long de la place Saint-Léger, et même sous l'église. Il séparait ainsi au Moyen-Age la Charrière Grenatière de la Grande-Rue jusqu'au Bourg-Neuf (rue Juiverie) laissant à droite la Charrière de la Cité (rue de Lans) et la rue du Vieux Meyzel (rue du Sénat).

Les incertitudes de la guerre de Cent Ans, au moment surtout où les Grandes Compagnies de mercenaires, mises en chômage s'étaient mises à ramoner la grande route d'Italie dans les deux sens, firent qu'il parut nécessaire de protéger non seulement la ville mais ses abords. Une nouvelle enceinte fut donc construite toujours appuyée sur le Château mais allant jusqu'auprès de la Leysse et englobant l'espace compris de nos jours à l'intérieur d'une ligne tracée par la rue Jean-Pierre Veyrat, les boulevards et la rue de la République. Cette muraille n'avait rien de commun avec les remparts de Carcassonne : 7 à 8 mètres de haut seulement, avec beaucoup de brique et un fossé de 9 à 10 mètres de large et 1 mètre peut-être de profondeur. Les portes principales restaient les mêmes mais reportées un peu plus loin, les autres n'ayant plus leur raison d'être. Ainsi se trouvaient en ville l'enclos Saint-François, son cloître, son église et son cimetière, son voisin l'Hôtel-Dieu ou Domus Dei (rue Métropole), l'église et la Maison des Antonins plus l'Hôpital du même nom. Restaient en dehors Maché avec la Maison Blanche et le Moulin dit d'Hautecombe, la chapelle Saint-Sébastien sur les premières pentes du Chanay, la Maison-forte de Mongellaz à Bellevue, Sainte-Claire- Hors -Ville (quartier Curial) avec Sainte-Marie Egyptienne, l'hôpital Saint-Laurent un peu après le pont Morand (place d'Italie) et le long de la Leysse, la maison du Reclus, l'hôpital Saint-Clair Sur Lémenc, à côté de la Maison-forte des comtes de Savoie, et toujours le prieuré bien entendu.

Naturellement cette muraille implique une surveillance. Nous y reviendrons avec un regard sur la vie municipale.

— III —

Nous avons dit que le prieur de Lémenc avait des droits sur les églises de Chambéry. Il était partie prenante quant aux redevances perçues ici et là, notamment en matière de dépouilles. Le prieuré héritait de toute personne étrangère mourant à Chambéry, au moins à titre symbolique du meilleur vêtement du noble, du docteur, du chevalier ou du jurisconsulte, avec régime particulier pour d'autres catégories... L'église de Lémenc était alors romane. Elle comportait, avec le baptistère une chapelle Saint-Concors, du nom de l'archevêque d'Armagh mort à son passage en ce lieu en 1776 et une autre dite des « Os Rangés » (un ossuaire). A cette époque, Saint-Léger menaçe déjà ruine. Le portail en

est reconstruit en 1347. En 1394 on loge dans son clocher la première horloge publique installée par Amédée VI d'abord au château aux frais de la ville. Elle est actionnée par un préposé décoré du titre pompeux de « gubernator horologii ». Dans le même clocher veille le « gayte ». Les vitrages ne seront posés qu'en 1426 après que le chœur ait été refait (1415). Le XVe siècle y verra installer l'armoire de fer contenant les franchises de la ville.

Du château de ce temps (XIVe siècle et début du XVe) il ne semble rester que le donjon semi-circulaire, menacé deux fois de démolition peu avant 1860 et actuellement incorporé dans des bâtiments du siècle dernier. On peut aussi peut-être, aux dires de Chapperon, y mettre la poterne. Le reste par rapport à nos jours ou n'est pas encore construit ou est plus ou moins en chantier, ou a disparu. Les parties habitées sont d'ailleurs très sommairement meublées : des bancs, des chaises-cathèdres, très peu de lits même, des fenêtres non vitrées, fermées avec des toiles imprégnées d'huile d'olive pour les rendre transparentes et protégées par des grillages très épais. Les toits sont à tavaillons ; l'eau vient de la Fontaine Saint-Martin par des tubes de bois. Dans les appartements on connaît la Chambre des Aigles, des Lions, de Genève, de l'Empereur suivant le dessin de la tapisserie ou la qualité des hôtes de passage. On admire les peintures de l'Italien Georges de Aquila. La salle d'apparat a vu les festins du grand tournoi de 1348 décrit par les chroniqueurs où les Dames récompensèrent de leurs baisers les vainqueurs de trois journées bien remplies au Vernay ; de même le dîner solennel de 1416 offert par Amédé VIII à l'Empereur Sigismond. Déjà le feu menace, témoins les incendies de 1339, 1404. Le système fortifié s'enrichit après 1428 d'une magnifique tour carrée avec machicoulis, encore bien campée aujourd'hui. Le château comprend une chapelle dès 1295. Une nouvelle est édifiée au-dessus de l'escalier Saint-Dominique actuel puis Amédée VIII ouvre le chantier de la Chapelle définitive, qui ne sera Sainte qu'après l'arrivée du Saint-Suaire, soit en 1452. Dès mai 1467 elle sera pourvue d'un doyen avec chapître de douze chanoines, six prêtres et six enfants avec maître de chant, de grammaire et organiste. On y chantera l'office pendant plus de trois siècles.

Les Franciscains aussi ont fait peau neuve. Leur église est terminée en 1322. Ce n'est pas celle que nous connaissons qui n'a été commencée en beaucoup plus grand qu'en 1430 et consacrée en 1488. Devant le porche qui reste à achever, subsiste le cimetière et au-delà la Domus Dei. Une simple allée assure un mauvais dégagement vers la place Saint-Léger. Là se réunissent les bourgeois, ou dans l'église Saint-Léger (ou dans l'Hôtel-Dieu ou dans l'Hôpital de Maché, sur la place actuelle de ce nom). L'église Saint-Pierre-sous-le Château, qui sert de paroisse aux gens de Maché invités à ne plus user de la chapelle comtale, date de 1318. Cent ans plus tard, en 1418 arriveront les Dominicains qui s'installeront entre le Bourg-Neuf et les remparts avec une église gothique dont l'élégance peut être admirée de nos jours quant à son porche qui enjambe l'escalier Saint-Dominique. Dans cette église on prêchait le Carême officiel de la ville. L'enclos des Pères hébergeait la Cour des Comptes en attendant le Sénat. En 1471 on verra naître le couvent de Sainte-Claire-en-Ville, dû à la piété de Yolande de France, entre la rue de Boigne et la rue Vieille-Monnaie de nos jours.

– IV –

Comment la ville était-elle administrée ? Des franchises ont été accordées de bonne heure à des bourgeois déjà fort compétents. Nous en possédons l'acte original daté du 4 mars 1231, que nous reproduisons en annexe à notre ouvrage d'après l'analyse de Chapperon. Confirmé et précisé en 1282 puis 1353, il accorde finalement aux Chambériens deux syndics ; les bourgeois s'assemblent au son de la cloche de St-Léger pour délibérer sur les intérêts de la cité, les revenus, le maintien de l'ordre. Les revenus sont de peu d'importance : droit sur le vin débité dans les auberges et cabarets, location de quatre ou cinq fours, offrandes à la

Vierge sur le pont du Reclus ou mise dans le tronc adéquat devant l'église St-Léger, location de deux carbones y adossées... Plus tard on parlera des fossés et des murailles. L'eau cause des problèmes : tantôt il y en a trop, quand la Leysse et l'Albanne envahissent les rues ; tantôt pas assez quand tarissent les quatre fontaines de la ville toutes situées en divers endroits de la place St-Léger. Il faut aussi penser aux entrées ou passages de grands personnages, aux bâtiments à entretenir etc. Et la responsabilité des autorités s'étend non seulement sur l'agglomération mais sur une lointaine banlieue qui constitue « la commune » et va du Bourget à Apremont. Les franchises nous donnent une liste impressionnante des délits à réprimer. La « Croix des Brigands », à Maché, rappelle que les routes menant à Chambéry n'étaient pas très sûres.

Une preuve du mouvement qui anime Chambéry maintenant est le nombre de ses auberges, plus de quinze, aux noms suggestifs : l'Epée, l'Ange, le Lys, la Cloche, Le « Lyon d'Or », la Lune, le Croissant, St-Georges, le Mouton, le Griffon, l'Etoile, Ste-Barbe, le Soleil, St-Claude, les Trois-Pucelles, Notre-Dame et aussi la Croix-Blanche (rue St-Antoine). Et il semble que ce mouvement aille en croissant avec la notoriété du prince qui a charge de la Savoie de la première moitié du XVe siècle, Amédée VIII. Nous avons déjà rencontré un certain nombre de monuments nouveaux sous le ciel chambérien. Maintenant la Sainte-Chapelle est terminée, Louis XI encore dauphin y a épousé la toute jeune Charlotte, fille de Louis. Le Saint-Suaire est là, cédé par Maguerite de Charny et à propos duquel on raconte des histoires édifiantes : le cortège qui l'a amené, pour le compte de la Ville, devait franchir la porte de Maché. La monture n'y consentit point et l'on comprit que c'était pour le remettre au Château... L'illustre relique, que la Maison de Savoie emmène d'ailleurs dans ses déplacements, est exposée dans une chasse d'argent mise derrière l'autel. On la montre au peuple, à certaines occasions. De grands personnages se déplacent pour la vénérer.

Amédée VIII, Louis puis Amédée IX, époux de Yolande de France bienfaitrice insigne, se succèdent puis une série de princes de règne éphémère qui s'intéressent peut-être plus à la Bresse qu'à la Savoie.

Ajoutons que, le voisinage de la Cour aidant, bien des maisons se sont transformées. Elles sont devenues plus hautes avec une courette intérieure souvent ornée de quelque décoration gothique et d'un escalier en colimaçon qui fait encore aujourd'hui l'admiration des connaisseurs. Nous pensons en particulier au N° 10 de la rue Croix-d'Or, souvenir des Chastel alliés aux Bertrand de la Pérouse, ou au 64 de la Place St-Léger ou à l'hôtel Balland, rue Basse-du-Château, si intelligemment mis en valeur par la Société des Amis du Vieux Chambéry.

– V –

Le XVIe siècle, celui de la Renaissance, passe à bon droit pour être celui de l'élégance et du goût de vivre. Il est aussi celui, malheureusement des guerres de religion et des grandes luttes entre la Maison de France et celle d'Autriche. La Savoie n'a été exempte ni de l'une ni des autres. Certes l'ébranlement produit par les Bernois attaquant le Chablais n'a guère eu de répercussions à Chambéry ; il n'en est pas de même pour les rivalités entre François Ier puis Henri II d'une part, Charles-Quint puis Philippe II d'autre part. On sait que la Savoie était dirigée par Charles III qui avait la disgrâce d'être l'oncle de François Ier et le beau-frère de Charles-Quint ; position inconfortable qui lui valut au moins de perdre la jouissance de la Savoie pendant 23 ans. Il ne semble d'ailleurs pas que les Savoisiens aient vu arriver les officiers du roi de France avec beaucoup d'appréhension. Les Français étaient déjà connus des émigrants et la langue française pratiquée par toute l'élite ; plusieurs comtesses puis duchesses de Savoie étaient venues d'outre-Rhône ou d'outre-Saône.

C'est avant l'arrivée des Français pourtant qu'eut lieu un bien regrettable événement : l'intérieur de la Sainte-Chapelle fut ravagé par un

épouventable incendie. Le culte du Saint-Suaire était plus en vogue que jamais. La pape Jules II l'avait doté d'un office particulier, encore célébré aujourd'hui le 4 mai. Les princesses Claudine de Brosse de Bretagne et sa fille Philiberte de Savoie l'avaient eu en particulière estime. Toutes deux, la première duchesse de Savoie, et la seconde épouse de Julien de Médicis, morte à 24 ans en 1524, avaient été inhumées tout auprès de lui dans le sanctuaire. Il faut se représenter l'édifice à peu près de la même dimension qu'aujourd'hui mais singulièrement mieux orné. Les murs étaient tapissés de stalles de belle taille et épaisseur. Derrière l'autel, dont nous ignorons la forme, brillait vaguement dans l'ombre la chasse d'argent à la lueur des veilleuses. Une tribune contenait l'orgue de Yolande de France, et surtout les verrières du chœur jetaient tous leurs feux. Las ! cérémonies et chants furent troublés par un incendie dont nous mesurons encore aujourd'hui les conséquences : les stalles brûlèrent et firent même éclater les murs dont les bosses difformes apparaissent aux yeux des touristes étonnés. La chasse a été fondue, le linceul abîmé et les vitraux détruits. C'était en l'an de grâce 1532. Certes on refit une partie de cet ensemble : de nouvelles stalles, dont il ne reste rien, et au travail des maîtres verriers Blaise de Lyon et Jean de l'Arpe fut substitué celui de Nicolas Maséry, de Chambéry, inspiré du peintre italien Sodoma. Il est encore aujourd'hui la gloire de la Sainte-Chapelle dans un éblouissement de couleurs où la Vie du Christ est narée avec élégance et pourtant simplicité. La relique fut réparée par les sœurs de Ste-Claire-en-Ville mais beaucoup d'objets disparurent et le culte fut interrompu longtemps. Aujourd'hui les murailles meurtries doivent être en partie dissimulées derrière une grande tapisserie qui n'est point d'époque, hélas, quelle que soit la bonne volonté dont elle témoigne. Les ducs n'étaient d'ailleurs plus là, ni Charles III, mort en 1553, ni son fils, Emmanuel-Philibert. C'est pourtant lui qui, de retour, après 1559, redonna une dernière splendeur à l'édifice ; mais, peu après, en 1579, le Suaire prit le chemin de Turin pour satisfaire aux dévotions de St-Charles Borromée,voyage hélas sans retour.

— VI —

Assez rares furent les constructions nouvelles à cette époque troublée, (achèvement de l'église Saint-François — reconstruction de l'église de Lémenc en 1513). Par contre nous connaissons bien la vie des Chambériens du XVIe siècle grâce aux études de MM. Claude Sordi (Mémoires de l'Académie de Savoie, 1971) et Nicolas Greslou (Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Chambéry, 1973).

La population a augmenté et le temps va venir où elle atteindra 7 000 ou 8 000 habitants. Les faubourgs se sont accrus. Maché a décliné, certes et le Reclus est bien modeste, faute peut-être de place ; par contre le faubourg Montmélian ne fait que s'accroître surtout après 1559 en raison notamment de la reprise du commerce avec l'Italie, longtemps dérouté par les guerres. Les murailles de la ville sont complétées par la construction de la tour Bossue (dès 1502-1507 il est vrai). Les fossés entourent toute la ville, sauf à la hauteur du Château. On y pêche, on regarde un moment même évoluer des cygnes, on y donne des fêtes nautiques, comme en 1502. L'herbe des fossés sert à nourrir des moutons et des chèvres. Ces murs sont une source de dépenses car ils ont toujours tendance à s'effondrer ici ou là. Ils ne sont plus interrompus réellement qu'en trois endroits : Maché, Reclus et sortie sur Montmélian. Ces portes possèdent chaînes, ponts-levis et corps de garde avec passages latéraux pour piétons (des sortes de boyaux) et grande porte pour les voitures et les cavaliers. La nuit la herse est abaissée et, le jour, une chaîne bien tendue rappelle aux arrivants qu'il faut payer péage. On pourrait se demander de quelle utilité pouvaient être des fortifications dispendieuses et au service de garde fort astreignant pour les bourgeois : c'est qu'ils avaient peur, des brigands, des épidémies ou des invasions. Sur ce dernier point il faut dire qu'elles évitaient à la cité d'être pas trop ouverte et, en cas d'attaque permettaient de ne se livrer qu'après une discussion protocolaire entre gens de bonne société.

A l'intérieur la ville a pris son aspect définitif, au moins celui qu'elle gardera jusqu'au XVIIIe siècle. Les rues, Juiverie, Croix-d'Or, sont toujours peu nombreuses. Par contre les constructions sur le terrain enserré depuis le XIVe siècle, ont curieusement respecté les chemins ou venelles qui le parcouraient du temps des jardins et vergers. Ils étaient suffisants pour assurer les communications entre les maisons et entre les rues et ne prenaient pas trop de place en des lieux où l'entassement était, comme dans toutes les anciennes villes, la règle.

Rues de terre battue, progressivement empierrées malgré les habitants, peu soucieux de payer, rues aussi souvent coupées par des bras de l'Albanne qui continuait à courir entre des murailles aussi moussues que fatiguées. Il faut dire aussi, et c'est encore valable pour quelque trois siècles, que ces ruisseaux ou canaux étaient considérés comme des égoûts collecteurs en direction des fossés ou des champs. On pourrait faire, et on a fait effectivement, de longues descriptions de la saleté des rues et ruelles de Chambéry. Ceux dont les maisons étaient au-dessus du cours des eaux pouvaient les utiliser directement. Les autres mettaient leurs ordures devant leur porte, où elles s'entassaient. Les moindres recoins étaient des lieux d'aisance en puissance et se garnissaient d'autant. Légumes pourris, cadavres de chiens et de chats flottaient en compagnie des déchets des boucheries ; les eaux les charriaient jusqu'aux grilles qui donnaient sur les fossés) pour empêcher les entrées clandestines) et achevaient là leur randonnée nauséabonde.

Bien sûr, comme dans la description classique des villes du Moyen-Age, les animaux domestiques, y compris les poules et les cochons partagaient avec les hommes les agréments de la rue. Un préposé est chargé de tuer les chiens, agglomérés en bandes importunes et affamées. En 1564 il en occit 25 en un jour ; en 1586 un autre touche une solde pour 80 ! Métier dangereux dont les titulaires réclamaient des primes de morsures...

Sur ce spectacle, et aussi celui des hommes allant à leurs affaires, donnent les boutiques à la devanture sous arc de pierre avec banches. Les maisons avec leurs murs épais et leur pierre grisâtre, pris le plus souvent à Lémenc, sont très semblables, à peine différenciées par quelque détail de quartier ou une enseigne. Il arrive que des boutiques débordent sur la rue sous forme de baraquements adventices comportant volets et étalage. Ce sont les cabornes dont une partie de la place St-Léger devait rester longtemps adornée.

Deux places permettent de respirer un peu et de donner quelque lustre aux cérémonies : celle du Château où se déploient des processions et les réceptions des grands personnages, et celle de St-Léger, coupée en deux par l'Albanne, réduite par l'église et les 120 cabornes mais servant tout de même au plus actif commerce, en particulier celui des légumes et des grains. Quant à l'église on se demande comment y prier dans le vacarme des alentours. Dès 1550 on en demande la démolition à Henri II, pour lors maître de la Savoie. On aura la prudence d'attendre encore deux siècles, mais au prix des cabornes dont la démolition fera perdre à la municipalité une partie de ses revenus.

– VII –

Quel rôle jouait, au fait, l'autorité de ville ? Précisons tout d'abord qu'un représentant du duc, un châtelain, marquait la présence de la puissance supérieure. Ses pouvoirs ont bien diminué du XIIIe au XVIe pour reprendre après sous d'autres formes. La municipalité, ce sont d'abord des bourgeois, c'est-à-dire des habitants aux droits reconnus de bourgeoisie, qu'ils soient de famille très ancienne ou aient reçu des lettres de reconnaissance après un temps de séjour plus ou moins long dans la cité. Ils discutent, après convocation au son de la cloche de St-Léger ; ils étaient les syndics et les conseillers, le procureur de ville qui les représente en justice, l'avocat de ville et le greffier. Les syndics, institués depuis au moins 1330, sont d'abord deux puis quatre, nobles ou seulement honorables, en fait bientôt tous issus des mêmes familles

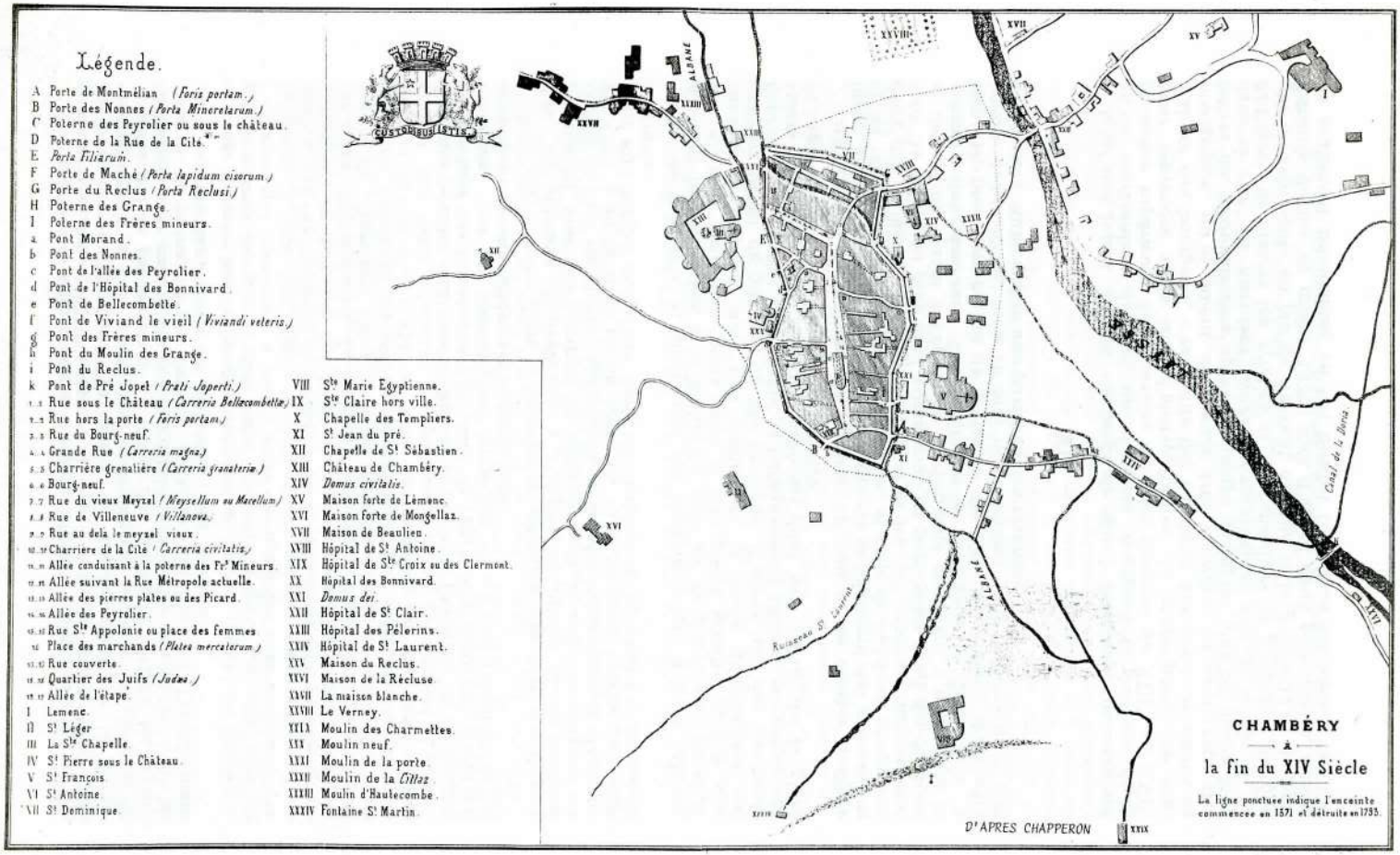
Légende.
A Porte de Montmélian (Foris portam.)
B Porte des Nonnes (Porta Minerularum.)
C Poterne des Peyrolier ou sous le château.
D Poterne de la Rue de la Cité.
E Porta Filiarum.
F Porte de Maché (Porta lapidum cisorum.)
G Porte du Reclus (Porta Reclusi.)
H Poterne des Grange.
I Poterne des Frères mineurs.
a Pont Morand.
b Pont des Nonnes.
c Pont de l'allée des Peyrolier.
d Pont de l'Hôpital des Bonnivard.
e Pont de Bellecombette.
f Pont de Viviand le vieil (Viviandi veteris.)
g Pont des Frères mineurs.
h Pont du Moulin des Grange.
i Pont du Reclus.
k Pont de Pré Jopet (Prati Joperti.)
1.1 Rue sous le Château (Carreria Bellecombettæ.)
2.2 Rue hors la porte (Foris portam.)
3.3 Rue du Bourg-neuf.
4.4 Grande Rue (Carreria magna.)
5.5 Charrière grenatière (Carreria granateriæ.)
6.6 Bourg-neuf.
7.7 Rue du vieux Meyzel (Meyzellum ou Macellum.)
8.8 Rue de Villeneuve (Villanova.)
9.9 Rue au delà le meyzel vieux.
10.10 Charrière de la Cité (Carreria civitatis.)
11.11 Allée conduisant à la poterne des Frs Mineurs.
12.12 Allée suivant la Rue Métropole actuelle.
13.13 Allée des pierres plates ou des Picard.
14.14 Allée des Peyrolier.
15.15 Rue Ste Appolonie ou place des femmes
16 Place des marchands (Platea mercatorum.)
17.17 Rue couverte.
18.18 Quartier des Juifs (Judæa.)
19.19 Allée de l'étape.
I Lemenc.
II St Léger
III La Ste Chapelle.
IV St Pierre sous le Château.
V St François
VI St Antoine.
VII St Dominique.
VIII Ste Marie Egyptienne.
IX Ste Claire hors ville.
X Chapelle des Templiers.
XI St Jean du pré.
XII Chapelle de St Sébastien.
XIII Château de Chambéry.
XIV Domus civitatis.
XV Maison forte de Lémenc.
XVI Maison forte de Mongellaz.
XVII Maison de Beaulieu.
XVIII Hôpital de St Antoine.
XIX Hôpital de Ste Croix ou des Clermont.
XX Hôpital des Bonnivard.
XXI Domus dei.
XXII Hôpital de St Clair.
XXIII Hôpital des Pélerins.
XXIV Hôpital de St Laurent.
XXV Maison du Reclus.
XXVI Maison de la Récluse.
XXVII La maison blanche.
XXVIII Le Verney.
XXIX Moulin des Charmettes.
XXX Moulin neuf.
XXXI Moulin de la porte.
XXXII Moulin de la Cillaz.
XXXIII Moulin d'Hautecombe.
XXXIV Fontaine St Martin.
CUSTODIUS ISTIUS
ALBANE
Ruisseau St Christophe
ALLEVARD
Canal de la Doria
D'APRES CHAPPERON
CHAMBÉRY
à
la fin du XIV Siècle
La ligne ponctuée indique l'enceinte commencée en 1571 et détruite en 1795.

fort entichées de leurs fonctions, de leur costume, de leur canne d'argent, de leurs préséances. On décidé entre amis des affaires de tous dans une simple salle de la Maison des Antonins.

Les fonctions municipales sont loin de celles d'aujourd'hui mais n'en sont pas moins fort complexes : perception des impôts, taxes diverses d'usage ; le ravitaillement en viande, sel, vin se traduit par des redevances. Tout le siècle verra croître recettes et dépenses, en rapport avec l'augmentation des échanges commerciaux. Les syndics veillent aussi à la propreté des rues avec un succès non évident. Il organisent la garde, de nuit et de jour, en rapport avec les chefs de quartiers ou dizeniers et sous le commandement d'un capitaine. On pourrait supposer que l'urgence du danger étant relative, les gardes pouvaient se payer du bon temps. Il n'en est rien. Ceux qui ne venaient pas étaient, frappés d'une amende et les autres, qui avaient pendant ce temps boutique fermée, se plaignaient de ce congé forcé. Et s'il est vrai que des femmes y aient été appelées, il ne semble pas que les hommes y aient vu un attrait supplémentaire.

A la garde s'ajoute le ravitaillement à assurer c'est-à-dire de veiller à ce qu'habitants ou garnisons diverses de passage aient grenette pleine et viande en suffisance. Le jeudi et le samedi il y a marché de toutes denrées amenées par les paysans des environs ou les marchands d'un peu partout. Chalands et commercants, bateleurs et charlatants se mêlent en un désordre extrême dont les efforts débordent la place pour refluer jusque chez les Franciscains et les Antonins. Les contrôleurs ne manquent pas d'inspecter bouchers et boulangers. On parle de mettre les premiers en prison tandis que les prix montent. Evidemment la plupart des corps de métiers sont groupés en corporations avec apprentis, ouvriers et maîtres, intronisés par les autorités. La conférie en est l'expression religieuse dont le prieur vaque à l'exercice des offices et des processions. N.-D. de l'Assomption veille à ce que tout ce passe bien chez les tailleurs Sainte Anne chez les menuisiers, St Crépin chez les tanneurs et St-Fiacre chez les maraîchers.

– VIII –

Qui dit égoût dit insalubrité. Qu'on imagine en cas d'inondation les bourbiers envahissant les maisons ou qu'on assiste la nuit au ballet des rats dans les rues désertes, le problème est le même : les microbes sont à la porte et, de temps en temps, partent à l'assaut. Leur tâche est d'autant plus aisée que les Chambériens ne sont pas propres. Les instruments de toilette ne figurent guère sur les inventaires et l'eau ne court qu'aux fontaines publiques fort peu nombreuses. Aussi bien il y a-t-il périodiquement visite de la peste sans remonter à 1348. En 1396, les sonneries d'enterrements obligent à changer fréquement les cordes des cloches ; en 1459 les morts jonchent, paraît-il les rues. Au XVIe siècle les épidémies sont encore plus fréquentes, surtout à partir de 1560. Les autorités s'en émeuvent, bien sûr, qui, chaque fois ont pris à peu près les mêmes mesures : isolement de la cité avec surveillance aux portes et interdiction de laisser entrer les gens non munis de billets de santé ; désinfection des objets importés ; isolement des malades eux-mêmes, enfermés dans des « chappis » ou baraques en bois parquées dans un enclos spécial, sis au-delà de la Leysse au lieu dit, sans ironie le Paradis. Là chaque malade avait droit au pain, à la soupe et au vin, et à un baquet pour laver son linge. De rares héroïques capuçins assuraient le service spirituel en compagnie d'un préposé payé par la municipalité. Des tomberottiers faisaient l'office de croquemorts. Ainsi nul n'était exempt de finir ses jours en cabane, à moins de se comporter en bourgeois, c'est-à-dire de filer ès-champ et de laisser les autres se débrouiller. Selon l'adage « Tôt partir, bien loin fuir, tard revenir ».

L'homme mis en quarantaine aux chappis a au moins une consolation : celle de savoir sa maison en bonnes mains. Une équipe municipale est venue s'y enfermer, répandre dans les pièces des vapeurs désinfectantes et veiller à ce que nul n'entre et se contamine. Tâche pénible que

celle des parfumeurs ou cureurs, on désignait les substances employées sous le nom de « parfums », et nul n'est sûr qu'ils ne prélèvent pas avant de partir sur les biens qu'ils ont purifié une dîme dont nul agent du fisc n'a fixé le montant.

Quant aux médecins ils sont fort peu nombreux et en tout état de cause ne savaient guère que pratiquer des saignées, appliquer des cataplasmes ou inciser des bubons. Il restait, il est vrai, à invoquer Dieu et les Saints par messes et processions, à se laver de ses péchés, causes de la colère divine et à étriller à l'occasion les Juifs. Autre était le procédé préventif qui constituait à faire en ville sinon la chasse aux détritus, du moins aux pauvres et aux vagabonds, et de les expulser. C'était le rôle des chasse-coquins. Toutes ces mesures seront codifiées et systématisées par le Magistrat de Santé, d'institution locale dès le 16 avril 1577. Les mesures de toutes sortes pleuvront à la moindre alerte avec amendes à la clef et un succès dont il est impossible de mesurer l'effet. Ce que l'on sait c'est qu'à partir de 1640 la peste disparut sans que ni les Chambériens ni leurs rues ne soient devenus plus propres.

– IX –

On pourrait croire que la vie à Chambéry était fort triste. Il n'en était rien. Le Sénat de Savoie, d'institution récente au XVIe siècle, à l'imitation des Parlements de France, et du à Henri II, composé alors seulement de quelques magistrats mais déjà zélés au service de l'ordre public dans toute la province et à Chambéry en particulier, nous donne en raccourci dans l'un de ses arrêts une gamme d'amusements : (du 7 février 1556) « sont faictes inhibitions et deffenses à toutes personnes de quelque état, qualité et condition qu'ils soient de ne, pendant et durant les presches, sermons et divins services, faire sonner taborins, fiffres, ny autrement s'assembler pour aulcuns jeux, soyt d'haquebutte, arc ou arbalestre, jeux de paulme, quilles, cartes ne aultres quelconques ».

Il n'y a pas lieu de penser qu'on ne se livrait à ces activités que pendant la messe. Précisons qu'il n'est pas séant de s'amuser tout seul. Des sociétés y pourvoient, tels les chevaliers-tireurs et les moines de la bazoche. Pour les premiers nous pouvons citer leurs concours de tir à l'oiseau ou pagegai. Le vainqueur était le *Roi ;* pour eux il y avait foule au Vernay. Les seconds, nobles et bourgeois, s'occupaient de théâtre, religieux surtout, en plein air ou dans les églises.

D'autres distractions outre les jeux de paume, ou de quilles consistaient dans les fêtes de quartiers. Elles donnaient lieu à des tournois qui n'avaient rien des traditions de la noblesse, par exemple les bagarres qui opposaient la Ronce de Maché au Laurier du faubourg Montmélian, avec cris en bouche et poingt nus. Autres encore les tavernes, à vrai dire liées à toutes les manifestations. Le vin était abondant dans la région et l'autorité le savait qui, après avoir prélevé un impôt, surveillait les ouvriers qui allaient y boire leur paye et exigeait en cas de peste que les clients n'y entrent que pour chercher leur pichet à boire debout dans la rue... Signalons enfin que le spectacle des exécutions capitales, au Vernay, avec leur cortège de pénitents noirs, n'était pas une saine distraction. Au XVIIe et au XVIIIe siècle on en ajoutera une autre ; les processions à Myans que l'on finira par supprimer en raison de la traversée des vignes : le cortège n'arrivait pas entier au sanctuaire et ne pouvait en aucun cas revenir. D'autres, en ville, sont plus décentes : il y a messe puis marche dans les rues pour aboutir sous le château. En tête sont les moines de Lémenc, le Chapitre de la Ste-Chapelle et les prêtres de la ville puis les nobles, les magistrats du Sénat et de la ville et les grands bourgeois puis le fretin. Chaque naissance, chaque mariage dans la famille ducale voient les mêmes manifestations. Le Sénat processionne le 25 mars, chaque corporation aussi. On présente le St-Suaire à la foule une fois l'an au moins jusqu'en 1578. Enfin chaque entrée des princes donne lieu à des cortèges chamarrés qui vont à leur rencontre au faubourg Montmélian. Il y a ensuite arquebusades et le soir danses et

feux de joie ; les guirlandes décorent les rues ainsi que des arcs de triomphe, les bannières claquent au vent puis, à nuit bien tombée, et les derniers ivrognes rentrés, les rats reprennent possession de leur domaine un instant menacé.

– X –

Ces scènes sont, en gros, typiques des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Cependant Chambéry n'a pas été sans subir au cours d'un si long espace de temps un certain nombre de modifications. Au temps de Madame Royale. Christine de France (cette sœur de Louis XIII et d'Henriette, reine d'Angleterre avait trouvé ce vocable faute de pouvoir utiliser celui de Majesté) La Sainte-Chapelle fut réparée. On y cassa par accident le tombeau de Philiberte de Savoie dont on se partagea les ossements. On y édifia une façade de style d'une froideur que l'automne sait si bien animer dans la lumière dorée des feuillages qui la voisinent. On y installa un nouvel orgue, en 1675, derrière un buffet de Cuénot, déjà auteur des remarquables portes extérieures toujours en place. En 1726 Victor-Amédée II fit construire une grande tribune dite royale adossée à cette façade au-dessus de l'entrée, face au nouveau maître-autel de 1723. Mais voilà qu'en 1743 revient le feu qui embrase toute la partie est du Château et en fait un terrain de ruines, mise à part la tour des Archives. Ce qui reste sera relié au Pavillon, gothique, dans le prolongement de la Sainte-Chapelle. La cour sera ainsi fermée. Au-delà s'étendait l'esplanade alors dans sa splendeur avec ses allées de tilleuls, ses massifs à la française et son bassin alimenté par une source particulière.

En ville on vit surgir dès 1608 le collège des Jésuites avec son église terminée en 1646, sanctuaire bien propre à rivaliser avec les chapelles des couvents, même celle des religieux de Saint-François. Le style en était baroque encore, à l'italienne, avec coupole et peintures à fresques, stucs et marbres. Cette église, paroisse Notre-Dame, ravivée, est aujourd'hui l'un des ornements de Chambéry.

On érigea en outre entre la maison des Antonins et celles où s'amorce la rue de Lans, une fontaine monumentale à plusieurs becs et grand bassin, et surtout surmonté d'une statue du sculpteur Cuénot, représentant une dame à la nudité avantageuse, destinée à devenir pendant quelque deux cents ans la divinité protectrice de la place de l'Herberie, autrement dit du marché aux légumes.

A cette époque aussi se construisit, entre les remparts et la Leysse, l'Hôpital Général avec sa longue suite de bâtiments pour les simples malades, pour les Incurables, pour les indigents et mendiants, et la maternité. Cette institution, fruit des générosités de Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, duchesse douairière, et de Salteur, magistrat chambérien, — d'où le nom de Salteur donné à une rue du quartier actuel — mettait fin à l'existence de multiples cellules hospitalières issues du Moyen-Age et dépourvues de toute efficacité. Les Hospices, comme on dit encore, furent dès le début largement pourvus de biens-fonds dans la banlieue, dont ils administrent encore une partie. Il faut ajouter à cette liste de monuments la chapelle, disparue, de la Grande Congrégation des Messieurs, bâtie de 1613 à 1622, rue Macornet (la rue du Mauvais Coin...) et surtout la chapelle de la Visitation, monastère dont la première pierre avait été posée par Madame de Chantal (Sainte-Jeanne). La façade n'en est que de 1726 ; le cloître, tout auprès, couvrait la place Jules-Daisay actuelle mais en oblique par rapport à sa forme. De 1775 enfin est un théâtre ancêtre de celui que nous connaissons et à peu près au même emplacement, avec une salle décorée par les Gagliani et un si beau lustre que le Roi, présent à l'inauguration l'emmena dans ses bagages à Turin.

On vit le décor architectural se compléter par l'édification de divers hôtels particuliers appartenant à des familles nobles ou de grande bourgeoisie : de la Val-d'Isère, de Favre de Marnix (XVIIe siècle) du Bourget, rue Métropole, de Conzié, de Bellegarde et de Chateauneuf, rue Croix-d'Or et d'autres. Avec de grandes cours pour chevaux et voitures,

La Sasson et le faubourg Reclus à la Belle Epoque.

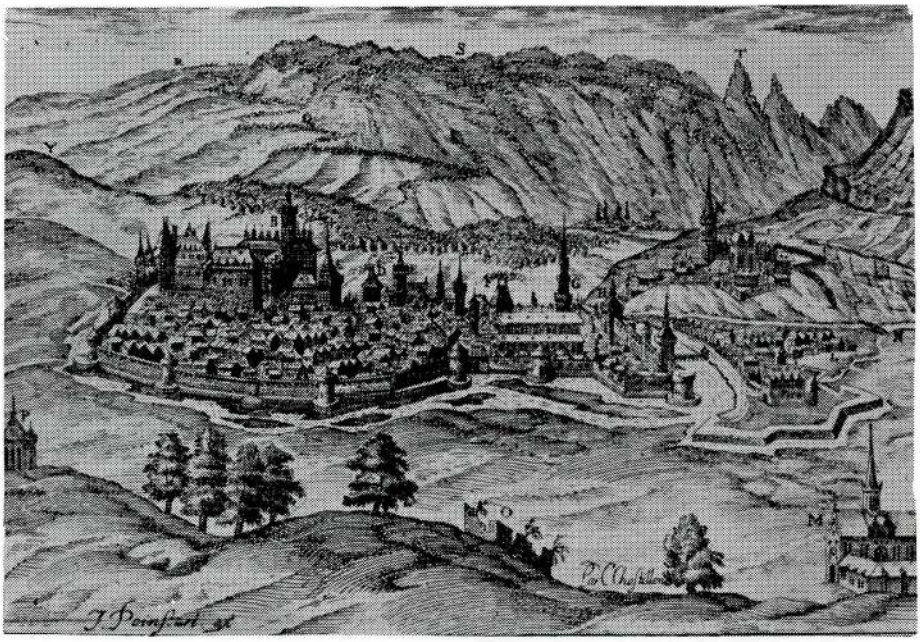

Chambéry au XVIème siècle (gravure de Chastillon).

La Colonne de Boiane à l'époque romantique.

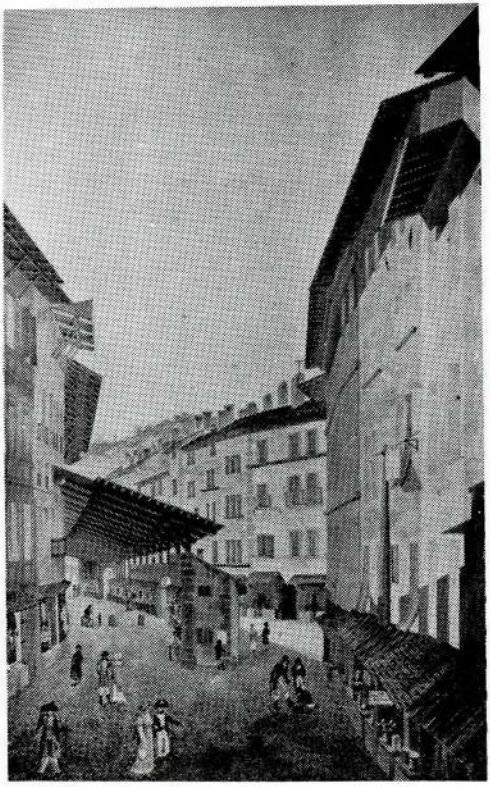

La place Saint-Léger
au début du XIXème siècle.

de majestueux escaliers, bien loin des colimaçons du XVe, parfois le luxe d'une somptueuse décoration, comme celle de la cour de l'Hôtel de Chateauneuf avec ses grilles de fer provenant des forges de Randens, ces demeures contenaient de vastes appartements avec pièces d'apparat et boiseries à trumeaux.

Quelles personnes vivent en ce décor ? Le lointain Moyen-Age est bien oublié. La Cour est à Turin et l'on ne voit plus les souverains que par intermittence quand ils viennent se réfugier en Savoie, comme Madame-Royale en 1640, ou fréquentent les eaux d'Aix, comme Victor-Amédée III ou prennent leur retraite comme Victor-Amédée II ou encore se marient : Charles-Emmanuel II en 1737 avec Elisabeth de Lorraine, le prince de Piémont avec Clotilde de France sœur de Louis XVI. Au château résident le gouverneur et l'Intendant général dans l'aile gauche refaite en 1786. Le Souverain Sénat, lui, n'a pas de Palais de Justice : il siège toujours chez les Dominicains, à proximité de ses pistoles, ou prisons. La municipalité, de son côté, est toujours herbergée chez les Antonins, jouxte l'Herberie. Les Franciscains occupent l'ancien collège des Jésuites depuis que leur église est devenue cathédrale en 1779. La vie de la cité se poursuit avec son cortège de préoccupations : voirie, boucheries, grenette, élections, impôts. Un temps Charles-Emmanuel a voulu imposer à la ville un « vicaire », sorte d'inspecteur plus ou moins permanent : il a dû y renoncer. A dire vrai, à Chambéry comme à Moûtiers, comme à Saint-Jean-de-Maurienne, l'autonomie municipale se meurt car les finances sont mauvaises et l'endettement fort lourd. De plus la noblesse s'y intéresse maintenant fort peu et la bourgeoisie à peine quand il s'agit de briguer les responsabilités.

On vit cependant fort bien dans les hôtels particuliers où les membres des familles aisées se retrouvent l'hiver avec leurs provisions, comme les fourmis. Le meilleur témoignage nous en est donné par un jeune homme, maigre et distrait, originaire de Genève et employé au cadastre : Jean-Jacques Rousseau. Si les voyageurs, de passage à Chambéry ont toujours dit du bien de cette ville et des Chambériennes en particulier, évoquant parfois les charmantes silhouettes qu'on rencontrait au Vernay les soirs d'été, Jean-Jacques a su leur rendre un hommage qui a traversé les siècles. Il faut relire ces passages des Confessions où il décrit sa vie et parle de ses élèves — car il donnait des leçons de musique — Anne de Mellarède, Mlles de Challes, Mlle Lard, Péronne de son prénom et fille d'épicier. Il fréquentait chez son voisin, M. de Conzié, au temps où il demeurait entre Saint-Léger et Saint-François. M. de Conzié, plus tard ambassadeur à Madrid avait aussi maison aux Charmettes. Rousseau ira puiser dans sa bibliothèque comme dans celle des Jésuites et des Capuçins dont il abandonnera parfois les livres aux escargots au cours de ses rêveries de promeneur solitaire. A dire vrai il n'est pas seul aux Charmettes puisqu'il y a Mme de Warens. Une coquette, cette dame, délivrée des liens d'un mariage protestant par MM. de Berne, avant sa conversion, protectrice du jeune Rousseau alors dans ses vingt ans ; sachant que Jean-Jacques s'ennuyait dans les « allées », elle résolut de lui faire prendre l'air. Aux Charmettes, leur jardin, leur maison, dans un cadre rustique absolument en accord avec la sensibilité de l'époque, furent le théâtre d'une vie studieuse, mais aussi, disons « affectueuse », « Maman » ne refusant, paraît-il, rien à son dadais. Il devait la quitter, pourtant, une première puis une seconde fois et faire à Paris fortune, au moins de réputation, la laissant rêver à loisir de philosophie, de physique, d'alchimie, d'école de médecine et de pharmacie et perdre le reste de son argent dans les entreprises de fonte puis de céramique avant de mourir, faubourg Nézin en 1762. Que le cimetière de Lémenc ne peut-il parler pour nous dire où une terre réputée légère a pu être mise sur son corps !... Il est vrai que son âme est restée aux Charmettes (le nom du vallon est devenu celui de sa maison) où le décor, intact, reflète toujours une joie de vivre un peu ambiguë mais si évocatrice !

De Rousseau à la Révolution il n'y a qu'un pas. C'est par Chambéry qu'une fois de plus les Français ont pris possession du pays. Déjà les Espagnols, en 1742 étaient arrivés par le seul passage aisé, Chapareillan. Ils étaient restés sept ans et le souvenir de leur séjour était fort mêlé. Ceux de M. de Montesqueu, au contraire sont bien accueillis, comme déjà les hommes de François Ier, d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV. Depuis longtemps l'influence française s'exerçait sur l'élite, même si la monarchie sarde était, depuis Victor-Amédée II, hostile aux séjours de la noblesse à Paris. Des bourgeois réclamaient des réformes ; des gens de robe même, sans aucun esprit de fronde goûtaient le renouveau mystique que leur proposaient les Loges Maçonniques — tel Joseph de Maistre, alors jeune magistrat. En bref, à la Métropole, à la fin de l'automne de 1792, revit, si elle a un jour eu forme, la nation Allobroge qui utilisera son premier souffle pour demander à se fondre dans la Française. Pensait-on qu'on verrait en ce lieu le Culte de la déesse Raison ?

C'est en tout cas du Château que l'on administra, comme devant, le département du Mont-Blanc, c'est à travers les rues plus ou moins débaptisées que se déroulèrent les processions républicaines...

Nous connaissons mal des détails de l'administration de Chambéry à cette époque : ravitaillement plus que jamais, voirie, perception des taxes. L'autonomie municipale a vécu mais il y a toujours un maire et un conseil de ville comme il y avait un syndic et un conseil de bourgeoisie. Nous savons, par contre que les premiers soucis d'un urbanisme moderne ont commencé à se faire jour.

Les fameux murs n'avaient plus de raison d'être et des arbres avaient même été plantés dans les fossés, surtout des mûriers.

Victor-Amédée III en novembre 1788 avait déjà autorisé la construction de maisons contre les remparts, de la porte Maché au magasin à fourrages situés place de Genève. La démolition commença en 1793 en même temps que le comblement de ce qui subsistait de fossés. La porte du Reclus eut son tour en 1796, les murailles de Porte-Reine en 1801, ceux des Boulevards en 1803, la porte et les tours du faubourg Montmélian en 1807.

La période de 1820 à 1870 fut particulièrement féconde. Dès 1822 prit fin la rue Couverte et ses pittoresques abris entre la rue Basse du Château et la rue Juiverie et surtout, grâce à un illustre mécène, le fameux comte de Boigne, une trouée fut opérée à partir de 1828 à travers les allées, pour établir une perspective partant de la place du Château et aboutissant, pour l'heure, aux dépendances des hospices. La nouvelle rue, qui devait prendre le nom de son fondateur fut bordée de portiques à la turinoise, qui devaient enchanter Stendhal, donner lieu à l'établissement de magasins de luxe dont certains existent encore, et servir au rendez-vous du beau monde. Cette perspective devait être complétée en deux temps, au long du siècle, par la Fontaine des Eléphants et la statue des frères de Maistre. La première, élevée en l'honneur du héros des Indes, porte sur une colonne à prétentions égyptienne, en bronze, le fondateur du Chambéry nouveau style avec à ses pieds, sous des trophées quatre fameux animaux dont on a pu dire qu'aucun naturaliste ancien ou moderne n'en avait jamais rêvé, des éléphants croyait-on, avec trompe, bonne tête, grosses pattes et point d'arrière-train, et toujours enrhumés. Leurs pendants, si on peut dire, les frères de Maistre, Joseph et Xavier, plantés là après une réfection, pour la cause, de l'accès à la poterne du Château, le 20 août 1899, sous les auspices de l'Académie de Savoie. « Joseph de Maistre est fièrement campé sur un bloc de rocher abrupt, aux flancs duquel on devine les abîmes béants de la haute montagne. La jambe gauche avance résolument sur le devant du rocher, dans un mouvement volontaire plein de vie. La tête, sous la perruque du temps, se dresse sans effort, d'une allure noble et digne. La mâchoire inférieure, proéminente, indique la ténacité et l'énergie. Le col est emprisonné dans une cravate à plusieurs

tours d'où s'échappe, en flots irréguliers, un jabot convulsivement froissé... Le bras droit, infléchi d'un geste sobre et vigoureux, ramène sur le cœur la plume d'or d'où jaillirent des chefs-d'œuvre ». Et Xavier le regarde, plein de déférence et d'admiration...

D'autres statues devaient peupler Chambéry à la suite de diverses circonstances : le président Favre, Jean-Jacques Rousseau, sur les Monts, les Mobiles de 1870, place Monge, et surtout la Sasson, la robuste paysanne d'allure lorraine, du coin des Boulevards que d'aucuns regrettent...

C'est comme une fièvre de changements à travers la ville : bâtiments du collège des Jésuites, en 1827, dus aussi au comte de Boigne avec la Maison de Saint-Benoît ; quartier Sainte-Claire (hors-ville) avec érection de casernes, et aussi de bien des bicoques en désordre, tout à fait dans le style du Moyen-Age ; établissement d'un nouveau cimetière aux dépens de ceux de Saint-Sébastien, au pied du Chanay, et de Lémenc, celui du Paradis doté d'une chapelle avec Ange du Jugement dernier (nous sommes loin des pestiférés) ; rectification de la Leysse et ouverture de la route de la Boisse (1847) ; établissement du quai Nezin, construction de trottoirs asphaltés autour de la place Saint-Léger, débarrassée de son église depuis 1769 puis de ses rivières refoulées en sous-sol, et pose en ce lieu de candélabres à gaz (1847) ; élargissement de la rue du Château (1847) ; construction du Palais de Justice (1848-1855) ; suite du nettoyage de l'enclos Saint-Dominique où se tient le marché.

Le Buon Governo, puis Charles-Albert ont donc pourvu Chambéry, avant le régime français de bien des embellissements. Napoléon III arrive avec ses plans et continue sur la lancée : rue de la République actuelle (alors Impériale), rue Favre, (du Prince-Impériale), de Maistre, Marché couvert, Hôtel-de-Ville actuel (1867) et restauration du Château. avec réfection du donjon et construction de l'aile dite actuellement du Conseil général. Hélas, en 1798, en effet, le feu a encore fait son œuvre et anéanti le Pavillon, les bâtiments de Victor-Amédée II le reliant au donjon et les logements royaux qui dataient de la grande époque des comtes Rouge et Vert. A un champ de ruines succède une bâtisse semblable à celle de 1786 avec un corps central à écusson impérial (gratté en 1870).

Le souvenir du Comte-Vert nous ramène au Vernay ; là naît un jardin public, entre 1861 et 1866 ; les arbres maigres, sont séparés de la Leysse par un champ de manœuvres où les badauds peuvent, le matin aller admirer les ébats des militaires. La vieille maison du Jeu de Paume subsistera encore longtemps non loin du pont du Reclus. La Grenette, dite nouvelle est en passe d'abriter la bibliothèque municipale, chassée de l'ancien Hôtel-de-Ville, démoli (l'antique maison des Antonins). Un musé y trouvera aussi asile après 1865.

La Troisième République apportera ensuite sa marque : déplacement des hospices de la Leysse à Montjay après 1898 avec dessin, à la place, de quelques rues courtes et droites, Claude-Martin, Salteur, Général-Ferié (nom récent) et Guillaume-Fichet. Les boulevards prennent leur forme ; bientôt va disparaître le collège des Jésuites, devenu Grand Séminaire, qui va être remplacé par les Dames-de-France.

La rue Saint-Antoine avec son coude conduit au Marché et, autour de Notre-Dame subsistent encore des allées tortueuses et, insensiblement devenues « pittoresques ».

La ville est propre. Adieu les rats, les immondices et la peste, désormais reléguée aux Indes. Propre et éclairée au gaz un peu partout. On a pu voir les progrès accomplis par exemple en ce qui concerne le Vernay à propos duquel un journaliste écrit en 1861 :

« On a commencé aujourd'hui l'abattage d'une partie des tilleuls nécessaires formant la promenade. Quelques-uns de ces arbres sont réservés pour les massifs du Jardin public.

« Ce n'est pas sans regret que l'on voit tomber ces beaux arbres et disparaître l'avenue où avaient lieu nos fêtes publiques. Au reste, il faut

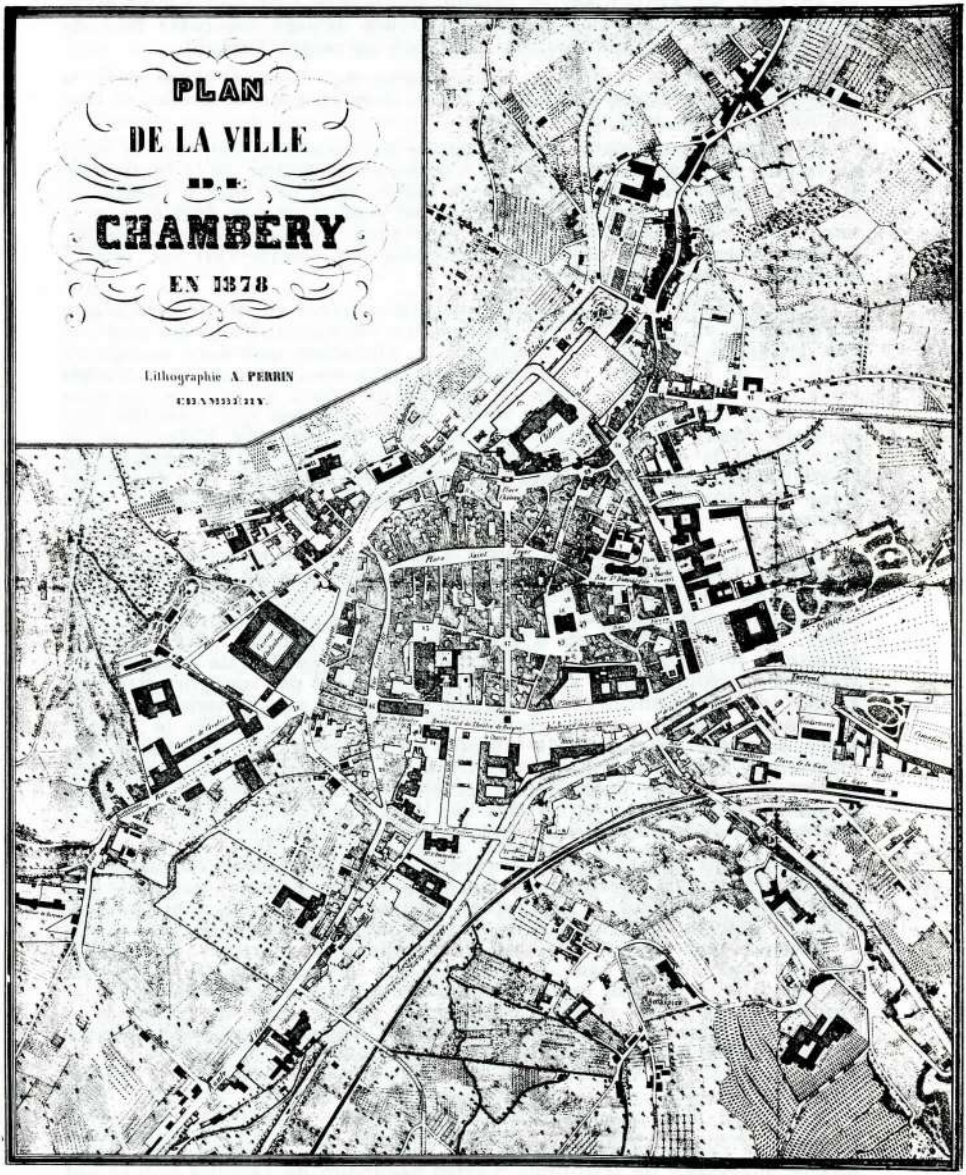
PLAN
DE LA VILLE
DE
CHAMBÉRY
EN 1878
Lithographie A. PERRIN

bien l'avouer, depuis quelques années, la promenade du Vernay n'était plus aussi fréquentée par la bonne compagnie, au point de vue de la propreté. En outre elle servait l'été, pendant la nuit, de refuge à des gens sans asile et pouvait devenir dangereuse à partir d'une certaine heure ». Précisons que ces tilleuls avaient été plantés par les Espagnols et qu'en 1814 les Autrichiens en avaient commençé l'attaque pour faire la cuisine... Le pavillon des Chevaliers-Tireurs devient un café. Plus de Pénitents Noirs, plus d'éxécutions. Où sont les neiges d'antant...

Quant à l'autre jardin, le Grand, celui des Rois, il glisse dans la démocratie : de terrain vague, puis tennis il devient jeu de boules ; il l'est encore, tout plat, tout uni, tout nu.

Un autre secteur de la ville se couvre de maisons d'habitations celui de la gare et la plaine au delà du Vernay en direction de la Motte-Servolex. La gare construite en 1856 est petite et à peu près à l'emplacement de la rue Sommeiller actuelle. Elle est ensuite un peu décalée vers le nord. Des villas assez monotones vont surgir le long des rues parfaitement anonymes, à partir de la Leysse. Le Comte-Vert est encore représenté,... par une avenue.

Dans le même voisinage les jardins disparaissent en même temps que s'ordonnent, au long de la rue Marcoz les bâtiments des lycées et de ce qui deviendra Faculté. Le cloître de la Visitation quitte ce monde en dépit de ce que nous raconte Michel dans ses Promenades à travers Chambéry. On y faisait classe et il paraît que dans les cellules réservées autrefois à la mortification on savait autant s'amuser que travailler. Sur la place, deux platanes, promus au rang de végétaux historiques se souviennent-ils du temps des lauriers universitaires ? Et la pyramide de Charles-Félix implanté là après son enlèvement du milieu de l'avenue de Lyon actuelle, et un séjour dans les jardins du Muséum, à quoi rêve-t-elle ?

En visite dans ces jardins, remis à la Société d'Histoire Naturelle de Savoie en 1845, l'on voit alors, lointains successeurs de la ménagerie de Victor-Amédée II quelques oiseaux autour dudit Muséum où les cailloux sont animés — si l'on peut dire — par d'éminents géologues comme Louis Pillet. La route de Lyon a été élargie aux dépens des terrains entourant le Château, jusqu'au quartier Porte-Reine. Là, de tradition, les voitures qui souhaitaient entrer en ville trouvaient des rues fort étroites ; gagner la place Saint-Léger autrement que par la rue Juiverie ou la rue des Nonnes constituait une gageure. Le feu y mit bon ordre le 22 août 1897 à partir de l'allée du numéro 61 et causa une brèche qui fut maintenue. Les immeubles, reconstruits en conséquence, s'ordonnèrent autour de la place Porte-Reine actuelle. L'horloge, témoin du passé, promène toujours ses yeux ronds sur les vieux hôtels qui conservent à l'autre bord de la place Saint-Léger son caractère de haut goût.

Le environs immédiat de Chambéry ne sont pas touchés par toutes ces modifications. Mérande et les hauteurs de Lémenc ne sont que jardins. La Visitation et le Carmel voisinent le Calvaire aux quatorze stations intactes conduisant à la chapelle néo-classique érigée vers 1820 et devenue plus tard le tombeau de l'archevêque Martinet. Des vaches paissent sans aucune gêne à deux pas du Château, sur les pentes de Bellevue que recouvrent non seulement des prairies mais de remarquables propriétés aux belles maisons cossues aux jardins ornés de fontaines et de terrasses. Dans l'une des plus élégantes, Vidonne, l'on respire encore le parfum d'un passé riche de goût et de paisible joie.

- XII -

Dans ce cadre vit encore au XIXe siècle et au début du XXe une société imprégnée de traditions. Certes beaucoup de familles nobles ont disparu et d'anciens hôtels particuliers sont habités par des bourgeois de la classe moyenne et même, dans les étages supérieurs par des artisans, mais le fond de la population n'a pas changé. Les petits métiers pullulent dont certains recensements peuvent nous donner une idée.

87 métiers (dans les années 1840) se répartissent entre 576 ateliers groupant près de 2 000 ouvriers et patrons. Il s'agit donc de toutes petites entreprises, les principales n'atteignant pas la centaine ou ne la dépassant qu'occasionnellement. On compte 53 boulangers et 17 bouchers mais aucun épicier au sens moderne. Toute une gamme de métiers sont attachés au fer : armurerie, clouterie, charronage, chaudronnerie (de ménage), ferblanterie et forge, serrurerie et taillanderie. La construction est effectuée en partie par des Italiens (maçons, plâtriers, tailleurs de pierre, charpentiers etc.). 12 ateliers s'occupent du cuir et 16 du textile dont la fabrique de drap Chapperon, à Mérande et l'usine de filature de soie et de tissage de gaze dite de Chambéry, dont les bâtiments sont encore visibles à la Calamine. On compte aussi 23 marchands et tailleurs d'habits, 38 perruquiers ou modistes et 96 cordonniers (sic !) avec 16,5 % des ateliers et 14,5 % de la main d'œuvre. Nous avons même le chiffre de la main d'œuvre féminine qui comptait pour 12,5 % du total et était employée surtout dans les fabriques de drap et de soie, ou chez les modistes.

Ces métiers constituaient l'essentiel de l'élément actif de la ville mais la moitié seulement de leurs effectifs en était originaire. La plus grande partie du reste venait de la région même, très peu des hautes vallées, 223 se partageant entre Italie, France et Allemagne. Cette composition de la population n'a guère dû changer avant de longues années.

Les fonctionnaires étaient peu nombreux. L'intendance générale siègeant au Château employait une vingtaine de personnes, moins si l'on ne tient pas compte des conseillers, plus si l'on y met les stagiaires volontaires non payés. En fait il y avait 6 gratte-papiers. Par contre Chambéry pullulait de gens de justice : 54 avocats plaidant et 24 procureurs ou avoués en 1848. Il le fallait bien pour tous les paysans qui descendaient en ville, les jours de marchés et de foires avec en poche quelque bon petit procillon, comme ils disaient. Ces officiers de robe donnaient le ton, celui d'une certaine austérité et d'une régularité d'horloge dans le détail de la vie quotidienne. Après 1848 ils se sont risqués à la politique, de droite et de gauche ; ils ne dédaignaient pas, en tout bien tout honneur, de fréquenter les cafés, spécialisés dans telle ou telle nuance : celui du Théâtre, celui de la place Octogone (chez Pache, en 1848), celui du Commerce, rue de Boigne. La note du mouvement était donnée par les officiers, sardes puis français, assidus place Saint-Léger, à l'angle de la place Métropole, à peu près en face d'un corps de garde situé, sous l'horloge. En bref nous avons bien à peu près la même hiérarchie que sous l'Ancien Régime, sauf qu'il y a moins de nobles et plus de bourgeois. Cette tendance subsistera encore bien des années.

Il y avait marché trois jours par semaine, les mardis, jeudis et samedis sans compter les deux foires, celle du 2e jeudi de mai et celle du 25 août qui durait trois jours et où se vendait beaucoup de bétail.

La gare était aussi le siège d'une certaine activité. Les diligences, qui tinrent jusqu'à l'inauguration des lignes d'Italie et d'Annecy ou Grenoble, avaient siège en 1848 encore chez la veuve Boisson, 160 faubourg Montmélian, chez Charles Longue, derrière le Théâtre et Vuagnat, sur le boulevard. Plus tard, on verra réapparaître des transports publics dans les rues : outre les pataches qui chaque matin gagnaient les banlieues on put voir et entendre ahaner le tacot de Saint-Jeoire et celui de la Motte-Servolex. Ainsi s'écoulait la vie. A la procession de la Fête-Dieu succéda le Quatorze-Juillet et ses flons-flons, sur le Vernay. Le Carême, la rentrée du Palais de Justice et la distribution des prix du Lycée étaient des manières d'événements. La culture était efficacement représentée par l'Académie de Savoie, fondée en 1819, la Société d'Histoire Naturelle, en 1845 et la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, en 1856. Elles existent encore et fort bien. Chambéry avait aussi un embryon de Faculté avec un enseignement du droit, de la médecine et de la théorie. Il donna lieu, après 1860 à l'institution d'une Ecole Préparatoire à l'Enseignement supérieur où étaient données des conférences remarquées dont celle de Michel, de 1890 à 1916, prédécesseur en ce lieu de Gabriel Pérouse.

Il n'est pas certain que l'entre-deux-guerres ait vu une transformation notable du cadre de la vie. Sont apparus quelques immeubles dits de rapport, sur les boulevards, de style parfois assez lourd et des édifices comme la Chambre de Commerce, la Caisse d'Epargne, ou le Marché Couvert, comportant gymnase à l'étage supérieur. L'automobile remplace les chevaux dans les rues ; le chemin de fer de Saint-Jeoire cède la place à l'électrobus. La ville ne connaît pas encore le trafic de camions que les décennies suivantes vont mettre en relief. Il faut, précisément attendre la fin de la guerre de 1939-45 pour voir hélas ! du nouveau. Hélas parce que le grand coup de pioche dans le Chambéry ancien a été donné, de très haut, par les Américains, qui en voulaient au dépôt de la gare, le 26 mai 1944. 140 victimes au moins et tout un quartier de la ville ravagé en furent le bilan, avec un champ de ruines d'où émergeaient l'église Notre-Dame, la Bibliothèque et l'Hôtel-de-Ville. Plus de rue Saint-Antoine, ni de Maistre, ni Macornet. De la bibliothèque-Musée à la rue de Boigne, à peu près plus que des maisons éventrées avec pendant encore bien des mois des trous plein d'eau là où, des siècles durant avaient vécu côte à côte gens de noblesse et petits métiers. Il fallut donc reconstruire. Les dommages de guerre furent réinvestis par leurs possesseurs, compte tenu de la crise du logement et du caractère archaïque de ce qui avait disparu, en immeubles à six ou sept étages, présentant — comment faire autrement — des façades monotones le long de rues rectilignes. Chambéry qui, en son centre, n'avait jamais connu de larges artères en fut désormais bien pourvu : le marché fut dégagé et l'église Notre-Dame parfaitement mise en valeur non moins que l'Hôtel-de-Ville. A tous le moins le nom des rues anciennes fut conservé mais le cœur historique de la cité battit désormais exclusivement, vers la place Saint-Léger, ses allées et la rue Basse-du-Château.

Sur la lancée, les urbanistes qui ont acquis de la « présence » rêvent de porter les engins mécaniques, sortes de mantes religieuses à manger les maisons, sur ce qu'on appelle les « quartiers anciens ». Que faut-il démolir, que faut-il conserver ? Une trouée, à partir de la place Porte-Reine en direction des Boulevards ne faciliterait-elle pas la circulation, dont on a de plus en plus souci ? Ne pourrait-on pas élargir la rue Croix-d'Or en sacrifiant les demeures qui la bordent côté rue de la République ? A l'argument touristique et historique on répond que ces allées sont insalubres et d'entretien dispendieux. Qui va réparer les toits et ravaler les façades là où les loyers sont médiocres ? On s'en tient à la rénovation d'une rue, objet de vives sollicitudes, la rue Basse-du-Château, l'initiative étant, en fait, confiée à la société des Amis-du-Vieux-Chambéry qui retrouve au fil des années mille détails intéressants, sauve le passage aérien qui en marque le milieu, met en valeur l'hôtel Balland et attire des commerçants de goût qui aiment à retrouver sous les coffrages de bois du siècle dernier, les arcatures de pierre du XVe. En d'autres points se répand cette même recherche de la qualité architecturale des magasins non point tant en contraste qu'en complément des quartiers reconstruits. Certes, il reste encore des cours à dégager. On y parviendra et déjà il est possible, depuis quelques années de présenter aux visiteurs un Vieux Chambéry plein de souvenirs et certainement beaucoup plus beau que celui du Moyen-Age n'avait été.

A côté de ces problèmes s'en sont posés d'autres tenant à un phénomène bien imprévu, celui de l'expansion urbaine. L'exode rural et l'activité économique ont entraîné un besoin de logements aigu et, partant la naissance de quartiers nouveaux, presque des satellites de la vieille cité. Le Biollay, entre Jacob et Cognin, la plaine de Bissy en direction de La Motte-Servolex, Chantemerle et Côte-Rousse, sur la route d'Aix, la plaine de Bassens et de Saint-Alban, la plaine de la Madeleine se sont ainsi couverts d'habitations : petits pavillons, immeubles dans le style dit H.L.M., disposés dans un ordre dont la variété n'est pas évidente. Voire « chandelles » à l'allure à la fois lourde dans leur silhouette et prétentieuse en face des montagnes qui les dominent. La voirie pour y conduire et pour assurer à chacun l'eau, le gaz et

l'électricité, a causé de lourdes charges à une municipalité soucieuse d'autre part d'apporter à cette collectivité des services d'enseignement et d'encadrement culturel.

On a vu les anciens prés du Colombier se couvrir du corps principal et des dépendances d'un lycée technique, non loin de l'internat très moderne d'un autre établissement voisin et de l'ensemble sportif, piscine et patinoire édifié récemment par la municipalité. Des collègues d'enseignement secondaire sont nés à la Croix-Rouge et à Bissy ; un centre universitaire, héritier des anciennes traditions des temps sardes a doublé sur la colline de Jacob, les vieux bâtiments de l'ex-Ecole préparatoire de la rue Marcoz, bâtiments spacieux et offrant, dans le calme, une vue somptueuse sur la vallée, allant de l'Epine au Nivolet en passant par le lac du Bourget. Une Maison des Jeunes et de la Culture apporte beaucoup à une population de jeunes précisément, qui s'intéresse d'autre part au théâtre. L'édifice à cette fin du XVIIIe siècle, rebâti en 1867 et remis entièrement au goût du jour, dans le prolongement des Boulevards, trouve ici une vocation nouvelle. La musique est devenue d'une part une sorte de besoin pour bien des personnes de tous âges qui, en d'autres temps, n'y pensaient que l'été au moment où les fanfares jouaient, à grand fracas de cuivres sous le kiosque du Vernay, un Vernay, qui précisément n'a plus grand chose à voir avec le vieux champ de manœuvres : un Cercle philharmonique et un Conservatoire National de Musique démontrent que les Chambériens de 1973 cultivent des talents affirmés : signe des temps. Enfin un hôpital tout nouveau a remplacé, l'ancien, toujours à Montjay.

La population est passée rapidement de 20 000 à 40 000 habitants puis 70 000 et plus maintenant. Elle est plus que mélangée. De quoi vit-elle ? La ville de la route d'Italie est restée le domaine des transporteurs. Ils sont, banlieue comprise au nombre de quelques 75. Les entreprises anciennes ne sont plus qu' un souvenir, à part quelques fonderies et distilleries. Les routes de la Boisse et de la Motte ou de Challes, librement ou dans des zones aménagées par la municipalité, ont vu s'installer des ateliers, usines, entrepôts ou surfaces de vente qui s'étendent sur plusieurs kilomètres. Et les routes par la densité de leur circulation à toute heure du jour s'engorgent aux heures de pointe, au moment des migrations du matin, de midi et du soir. Les routes constituent actuellement le problème le plus important que la municipalité et l'Etat aient à résoudre. La Leysse et l'Albanne ont depuis longtemps disparu en sous-sol pour céder la place à des aires de parcage : les voitures sont partout et partout les feux clignotent ou virent impassiblement du vert à l'orange et de l'orange au rouge. Le spectacle nous en apparaît banal et sans intérêt : il ne l'est pas si nous nous reportons aux époques obscures et odorantes où les employés de la cité faisaient la chasse aux chiens et aux coquins dans les rues encombrées par autre chose que des autos. Le soir, la paix descend sur une ville propre et éclairée et, le jour, la grisaille des maisons est animée par les multiples points où apparaissent fleurs et verdure.

Les artisans sont partis et il y a moins de gens de justice.

Le commerce occupe dans tout le centre une place considérable, commerce multiple où le goût et le souci d'une certaine tradition vont de pair. Un témoin des temps anciens est le marché, toujours coloré mais où l'on ne voit plus les mulets des Bauges apporter en été comme avant 1914, la glace de Margeriaz, pour les cafés à la mode. Par contre l'activité bancaire est étonnante. Chambéry est bien restée la ville de trafic et d'administration que les siècles nous ont révélée.

On doit cependant se demander si la ville a gagné à une certaine adaptation extérieure. Faut-il cultiver la nostalgie d'une certaine manière de vivre ou accepter une uniformité en désaccord avec l'idée que nous nous faisons du passé, toujours plus ou moins teinté de romantisme? Il est de fait que l'avenir et même le présent relèguent le passé dans des quartiers réservés. Il n'en est que plus apprécié et soigné et sa redécouverte donne à la ville un charme particulier. Par contre ce qui n'a pas changé c'est le

cadre : le Nivolet, symbole de la patrie chambérienne, les Charmettes, l'amabilité des environs bien que cernés par la marée humaine. Le territoire d'autrefois, celui sur lequel s'étendaient les franchises et que Chapperon jugeait démesuré, est entièrement occupé maintenant comme si on avait senti qu'il correspondait à la vocation de la ville de s'étendre dans toute la cluse. Le carrefour est toujours là, lui aussi, même si les futures autoroutes semblent devoir le distendre.

Faut-il revenir contempler la ville du haut de Lémenc ? Dans la brume du matin le Château dessine sa silhouette dentellée, les maisons s'entendent au loin, le travail est partout, que l'on devine à travers la masse confuse que s'étend d'un bord à l'autre de la vallée. On ne flâne plus, on s'active. Qui donc se paye le luxe de "bambaner" sous les Portiques ? On ne va plus bras-dessus bras-dessous boire le vin d'Apremont à l'auberge des villages voisins parce qu'il n'y a plus d'auberges à tonnelles et plus de villages voisins. Avec le travail, la ville est omni présente avec ses classes moyennes, à l'allure moyenne et au niveau de vie moyen dans une Savoie moyenne. C'est la sagesse des temps modernes que nous avons acquise en échange de la peste, des logements noirs, et de l'entassement.

Sous nos pieds, Lémenc le berceau de notre départ. Du parc Savoiroux, vestige des jardins de cette illustre famille, nous gravissons les rues silencieuses ; nous cherchons le calvaire, il est mutilé ; nous parvenons à la Chapelle où dort toujours Mgr Martinet ; elle est noyée dans les villas qui n'ont rien de romain. Nous gagnons la place de l'église. Le cimetière est là, lieu avec ses cyptes et ses anciennes tombes délaissées. Dans la crypte du sanctuaire, le Sépulcre se perd dans la pénombre, au delà du baptistère que ses colonnes entourent toujours dans la ronde des siècles.

Jacques Lovie

LES FRANCHISES DE CHAMBERY

« Les franchises de Chambéry datent du 4 des nones de mars (4 mars) 1232. Elles lui furent accordées par Thomas, comte de Maurienne et marquis en Italie, du consentement, est-il dit, de sa femme et de ses enfants... Cet acte était une espèce de déclaration des droits civils des habitants de Chambéry, ainsi que de leurs devoirs envers le souverain ; et en même temps il contient une sorte de code pénal...

Les habitants ont le droit de tester ; à défaut de testament les héritiers légitimes leur succèdent.

Ils ne peuvent être tenus à la chevauchée (service militaire) au-delà du Mont-Cenis et du Mont-Joux (Mont-Saint-Bernard) sans leur exprès consentement.

Ils ne doivent pas le fenage (fenagium) dans les limites des franchises dont nous parlerons tout à l'heure.

Le comte a droit à la fourniture des denrées de tout genre pendant quarante jours. Si on contraint quelque habitant à fournir de l'avoine pour les chevaux du prince, on devra lui délivrer un bon ou gage afin de lui en procurer le paiement. Le maréchal (fourrier) du comte, de concert avec deux bourgeois, logera les chevaux du comte dans les différentes hôtelleries.

Nul ne pourra être reçu bourgeois de Chambéry sans le consentement de son seigneur... mais celui qui sera demeuré dans la ville pendant un an sans être réclamé sera de plein droit considéré comme habitant.

Le comte percevra le treizième denier sur le prix de vente de toutes les maisons... toute maison doit au comte 7 deniers annuels par toise de façade, payables aux fêtes de Pâques.

Les moulins et les fours appartiendront au comte. Les habitants sont tenus d'y moudre et d'y cuire, sous peine 60 sols.

Celui qui tentera à se soustraire à la juridiction du comte paiera 60 s. Le comte et la commune indemnisent la partie lésée.

Celui qui donnera un coup de poing dans la ville paiera 3 s., 5d. s'il frappe de la main ouverte ; 10 s. s'il donne un coup de pied.

Celui qui dégainera son couteau ou son espadon pour frapper paiera 60 s. il en sera de même de celui qui sortira sa lance d'un coudée hors de sa maison.

Celui qui frappera d'une pierre paiera 60 s. S'il lance une pierre et que le coup laisse une trace contre une muraille sur le sol ou ailleurs, il paiera la même somme.

Celui qui fera une blessure causant effusion de sang paiera 60 sols à moins que le sang sortit par le nez ou la bouche, pourvu toutefois qu'il n'eût frappé avec la main ou le poing.

Celui qui frappera avec un bâton paiera 60 sols comme celui qui brisera la porte de son voisin.

Celui qui en saisira un autre par les cheveux paiera 5 sols, si c'est avec une main ; 10 sols si c'est avec les deux.

Si une personne de mauvaise vie tient des propos indécents et qu'on lui réponde avec le poing, la main ou le pied, il n'y aura lieu de ce fait, à aucune peine.

Si quelqu'un en frappe un autre en se défendant, le débat sera terminé suivant le bon droit.

Celui qui emploiera de fausses mesures pour le vin ou le sel paiera 3 sols, et l'on saisira en même temps les objets pesés ou mesurés. Une seconde ou troisième rédicive réduiront le déliquant à la miséricorde du seigneur.

Lorsque le comte ira à la guerre, chaque maison devra lui fournir un homme sous peine de 60 sols à moins d'une excuse légitime. La dépense

des clients sera ordonnée par le métral et quatre bourgeois... Celui qui sera frappé de nuit ou dans un bois pourra établir le fait par un seul témoin. Si ce témoin lui manque, l'accusé sera absous en jurant qu'il n'a point frappé.

Celui qui pénètrera dans une maison pour maltraiter le propriétaire paiera 6 livres.

Celui qui frappera dans la boucherie ou sur un marché paiera 60 sols en raison du lieu.

Celui qui mettra le feu à une maison contenant du fourrage paiera 60 livres ou perdra le poing.

L'adultère sera puni de 60 sols, à moins qu'il ne s'agisse d'une femme demeurant dans un mauvais lieu ou dont on ne sait si elle est mariée. L'adultère sera tenu pour constant si l'on trouve l'homme et la femme nus, ou si un homme est avec une femme dans une maison *fermée* et que le prévot ou le métral, assisté de deux ou trois témoins, ait appelé l'homme à deux ou trois reprises sans que celui-ci ait voulu ouvrir ; à moins, cependant, que l'homme seul ou la femme avec lui jurent qu'ils n'étaient pas dans la maison.

Ont signé Thomas et ses fils Amé et Pierre, Berlion, Guillaume, évêque élu de Valence, Jehan Beauchard, citoyen de Lyon : Gui de Chevelu, métral de Chambéry ; Briandus, sous-métral ; Pierre, notaire du comte ; Jacques Barbier, notaire public ; Aymon Grange ; Bonnivard ; Etienne Vachi ; Guillaume Vieux ; Pierre Vulpil ; Guillaume Chabad ; Guillaume Dieulefils ; Jehan d'Apremont ; Guillaume Bronin ; Aymon Barbers et Pierre Michal.

« Fait à Chambéry, au Temple, devant une grande multitude convoquée ».

Extrait de Chapperon — Chambéry à la fin du XIVe siècle. p. 316-322.

Nous remercions le Musée Savoisien, et la Bibliothèque Municipale de Chambéry de l'aide et des documents qu'ils ont bien voulu nous procurer.

LIBRAIRIE
DES PORTIQUES
10, rue de Boigne, - 73-Chambéry

Livres d'art - Littérature générale
Livres pour enfants
Recherches bibliographiques
CCP Lyon 6132-87 Tél. 34-00-42

Papeterie du Lycée
P. BUISSON
Scolaire - Bureau
Atelier de Reliure
19, rue Jean-Pierre-Veyrat
CHAMBERY

LIBRAIRIE DE SAVOIE
Place Métropole - 73-Chambéry
TOUS LES OUVRAGES
SUR LA SAVOIE

Votre Libraire
Librairie-papeterie de la Colonne
GARIN
5, rue Claude-Martin - 73-Chambéry
104, rue de la République - 73-Albertville

LIBRAIRIE
DE L'HOTEL DE VILLE
9, place de l'Hôtel-de-Ville
73-CHAMBERY

PAPETERIE IMPRIMERIE
RENE MUGNIER
2, avenue Général de Gaulle
73-Chambéry - Tél. 34-19-57

IMPRIMERIE GAILLARD
Photomécanique et impressions offset
Catalogues - Brochures - Dépliants
Rue des Epinettes
73230-St-Alban-Leysse
Tél. 36-72-31

LES STUDIOS
DUMONT - MOLLARD
Reportages artistiques
Reportages industriels
Négoce Photo-Ciné
Remise CLUB ORANGE
6, rue St-Réal - 73-Chambéry

CREDIT AGRICOLE
OUVERT A TOUS...

BANQUE
DE SAVOIE
Bons de caisse
Bons d'épargne
Conseils en placements

SOCIETE SAVOISIENNE D'HISTOIRE & D'ARCHEOLOGIE
SPARSA
COLLIGIT